



Faute inexcusable de l'employeur

Par **Fares42**, le **18/11/2020** à **18:19**

Bonjour. Suite a un accident mortel de travail de mon époux l'employeur a été condamné à homicide involontaire et manquement à la sécurité. J'ai demandé la reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur. Un jour l'avocate a demandé le désistement en l'action sans me prévenir . Que faire. Éclairez moi je suis fatiguée perdue. Cordialement.

Par **P.M.**, le **18/11/2020** à **20:27**

Bonjour,

Je présume que c'est votre avocate et pas celle de la partie adverse mais vous n'indiquez pas dans le cadre de quelle procédure...

Je pense que de toute façon, il faudrait faire examiner le dossier par un(e) nouvel(le) avocat(e)...